

Délibération n° 2022/31
Travaux de Grosses Réparations Voirie Communale
Programme 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt - deux
le 2 septembre à dix-neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge
NOUGIER, Maire.



Date de convocation du Conseil municipal : 29 août 2022

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, BONNAUD, LEURS,
CRUCHET, PASCAL, MME GIRAUD.

ABSENTS : MMES DELUCHE, CIBERT (arrivée à 20 h 05), M. REBEYRAT

M. Patrick LEURS a été élu secrétaire

TRAVAUX de GROSSES RÉPARATIONS VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de Grosses Réparations de Voirie Communale 2023 seront intégrés au programme 2023 du SYGESBEM.

C'est ce syndicat qui déposera les demandes de subventions au Conseil Départemental et qui conclura le marché de travaux pour communes adhérentes qui le souhaitent.

Il convient d'arrêter la liste des travaux prioritaires et de la transmettre au SYGESBEM avant le 12 septembre 2022 date du prochain Comité Syndical.

Une étude a été demandée aux services de l'ATEC pour définir les voies faisant apparaître de nombreuses et très importantes déformations ainsi que des revêtements de surface très dégradés voir même inexistantes par endroits.

Une étude de faisabilité a été effectuée pour l'aménagement du village de Juniat (23 000.00 € H.T), la VC n° 23 : Chez Nivard (11 000.00 € H.T), la VC n° 19 : Mazerolles (21 000.00 € H.T), la VC n° 5 : Chez Phlippé (54 000.00 € H.T) et VC n° 20 : Les Barres (24 000.00 € H.T)

L'estimation globale de ces travaux s'élève à : **133 000.00 € HT** soit 159 600.00 € TTC

Monsieur le Maire propose que soient retenus :

- Priorité 1 : Voie communale n° 5 : Chez Phlippé - Réalisation d'un reprofilage de chaussée de la section en enrobés , réalisation d'un enduit superficiel d'usure (bicouche), balayage des rejets et calage d'accotements - Montant H.T : 54 000.00 € H.T soit 64 800.00 € TTC

- Priorité 2 : Village de Juniat : Fourniture et pose de caniveaux type CC1 ou CC2, création de regards scarification de la chaussée existante, terrassement mécanique du chemin, fourniture et mise en œuvre de GNT et fourniture et mise en œuvre d'enrobé de roulement- Montant H.T : 23 000.00 € soit 27 600.00 € TTC . Pour ce village se pose la question de l'effacement des réseaux aériens. Une étude va être demandée au SEHV

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**,

- D'approuver le programme de travaux de grosses réparations à la voirie communale 2023 ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Président du SYGESBEM à solliciter l'attribution au taux le plus élevé d'une subvention du Conseil Départemental au titre des Grosses Réparations de la Voirie Communale et à demander l'inscription de ce projet au titre de la programmation CTD 2023.

- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous- Préfecture
Publié le 5 septembre 2022

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 5 septembre 2022

Le Maire
Serge NOUGIER

